

Le quatrième élargissement

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/le_quatrieme_elargissement-fr-abob39bf-01a1-4963-bcod-b1699c24bd2f.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Le quatrième élargissement

Le 1er janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède, tous États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), deviennent membres effectifs de l'Union européenne qui passe ainsi de douze à quinze États membres. C'est la conclusion de négociations éclairées entamées le 1er février 1993 et terminées en mars 1994. La Norvège, qui avait déposé sa demande d'adhésion le 25 novembre 1992 et qui avait signé le traité d'adhésion le 24 juin 1994 à Corfou, rejette cette perspective lors du référendum du 28 novembre 1994 tandis que la Suisse, officiellement candidate depuis le 20 mai 1992, retire sa demande d'adhésion aux Communautés européennes suite au rejet, le 6 décembre 1992, de son adhésion à l'Espace économique européen (EEE).

« Petits États » très attachés à leur politique de neutralité et de non-alignement souvent imposée dans le cadre de la Guerre froide - hormis la Norvège, membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1949 -, ils souhaitent notamment rejoindre l'Union européenne pour participer aux prises de décisions communautaires qu'ils doivent déjà souvent appliquer en tant que membres de l'EEE. Pays riches et confrontés à une opinion publique plutôt eurosceptique dans les régions les plus septentrionales, l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède entendent défendre fermement leurs intérêts économiques et le « modèle nordique ». Bien que ces pays aient déjà accepté une grande partie de l'acquis communautaire dans le cadre de l'accord sur l'EEE, les négociations d'adhésion s'avèrent particulièrement ardues en ce qui concerne l'agriculture, le montant des aides régionales, les questions budgétaires et les quotas de pêche. Conformément à leurs traditions démocratiques, la Finlande, la Norvège et la Suède soumettent l'accord d'adhésion au vote populaire. Les résultats s'avèrent relativement conformes aux prévisions: un « oui » franc et massif en Finlande et en Autriche, un petit « oui » en Suède et un nouveau « non » de la part des Norvégiens.